

<b>DRUELLE</b> Henri Joseph Fils de <b>DRUELLE</b> Charles Louis Joseph (°1837 +1890), Tisserand, filiation certaine, et de <b>LIETAERT</b> Léonie (°1845), Tisserande, filiation certaine. Premier enfant de Charles et Léonie. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 33 ans et 25 ans. Né le (ce) 08/10/1870 à Neuville-en-Ferrain (59), Au Calvaire <sup>1</sup> . Décédé le 09/02/1915 à Gray (70) <sup>2</sup> à l'âge de 44 ans.
Marié le (na) 28/08/1899 à Neuville-en-Ferrain (59) à l'âge de 28 ans, avec <b>DENDIEVEL</b> Philomène Sophie <sup>3</sup>
2 enfants sont nés de cette union :
1. <b>DRUELLE</b> Henri Né en 1900 à Neuville-en-Ferrain (59).
2. <b>DRUELLE</b> Julia Née en 1903 à Neuville-en-Ferrain (59).
<sup>1</sup> Source : , Archives départementales Nord. <sup>2</sup> Note : Décédé accidentellement de mort violente, s'est noyé le 9 février 1915 Asphyxie accidentelle par submersion accidentelle  Sources : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes ; , Fiche militaire. <sup>3</sup> Source : , Acte de naissance.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DRUELLE  
Prénoms Henri Joseph  
Grade Soldat  
Corps 92<sup>e</sup> Rég. d'Inf. Terr. etc.  
N<sup>o</sup> 9063<sup>m</sup> au Corps. — Cl. 1890  
Matricule. 454 au Recrutement Lille  
Mort pour la France le 9 Février 1915  
à Gray (H<sup>e</sup> Saône)  
Genre de mort Asphyxie accidentelle par  
submersion accidentelle  
survenue  
Né le 8 Octobre 1870  
à Neuville en Ferrain Département Nord  
Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). }  
" devant rue et N<sup>o</sup>. }

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de D.C.  
acte ou jugement transcrit le dernier dimanche  
à Neuville en Ferrain  
Nord  
N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

101-708-1022. [26634]

Cet acte n'est pas à remplir par le Corps.

120

Duelle  
y  
lig.

L'An mil huit cent soixante-dix, le huit octobre à  
deux heures du midi, par-devant nous Ghestem-Peroux,  
Maire et officier de l'état civil de la commune de Neu-  
ville-en-ferrain, canton de Courciville-nord, arrondissement de  
Villers, département du Nord, es comparu Charlet-Louis-  
Joseph Duelle, âgé de trente-trois ans, Cisserand né et  
domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un en-  
fant du sexe masculin, né ce matin, à six heures, en  
la demeure sise en cette Commune au Calvaire, de lui  
déclarant et de son épouse Léonie Vétaert, Cisserande,  
née à Reuleux, domiciliée en cette Commune, âgée de  
vingt-cinq ans; et auquel il a déclaré vouloir don-  
ner le prénom de Henri Joseph. Lesdites déclarations  
et présentation ayant été faites en présence de  
Edouard T'aillon, âgé de trente-neuf ans, Cisserand, et  
de Louis Debeune, âgé de cinquante ans, Charpen-  
tier, tous deux domiciliés en cette Commune. Les com-  
parant et témoins ayant déclaré ne pas savoir signer,  
nous avons signé le présent acte après lecture faite.

Ghestem-Peroux

Par acte en date du vingt  
huit de ce mois mil huit cent soixante  
dix de Neuville-en-ferrain, la Mairie  
de cette Commune Henri Joseph  
Duelle dont la naissance est  
constatée dans l'acte ci-dessus  
a contracté mariage avec  
Léonie Vétaert, domiciliée  
à Reuleux, dont mention faite pour us  
officiels de l'état civil

Ch. H. Balonjon

**Nom :** Duvelle

**Prénoms :** Henri Joseph      **Surnom :** \_\_\_\_\_

**Numéro matricule du recrutement :** 4171

**Classe de mobilisation :** 1890

---

**ÉTAT CIVIL.**

Né le 8 octobre 1870 à Musille-en-Ferrain, canton de Courcouronnes Nord, département de Nord, résidant à Neuville-en-Ferrain, canton de Courcouronnes Nord, département de Nord, profession d' magasinier

filz de Jean Charles Louis Joseph et de Marie Victoire, domiciliés à Musille-en-Ferrain, canton de Courcouronnes Nord, département de Nord.

N° 107 de tirage dans le canton de Courcouronnes Nord.

---

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Dispense Art. 21  
Classe de réserve

Compris dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste du recrutement cantonal (.....<sup>e</sup> portion).

---

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Campagnes, blessures, actions d'écrit, décorations, etc.)

Dans l'armée active, Parti le 10 novembre 1891, 3085 Soldat de 3<sup>e</sup> classe  
Passé dans la disponibilité le 22 septembre 1892 en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 1894  
Certificat de bonne conduite accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> novembre 1894

---

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

affilié au Régiment d'Infanterie de Lille

Numéro au contrôle spécial du recrutement: 369

1<sup>er</sup> Régiment territorial d'Infanterie

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 27<sup>e</sup> au 24<sup>e</sup> Régiment 1897

A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le 43<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 21<sup>er</sup> Mai au 17 juillet 1900

Passé dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> novembre 1900

---

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Régiment territorial d'Infanterie du 15.9.14 au 15.9.14

1176

23 Sept an 6 Oct 1907

Libéré du service militaire le 1.10.1910

---

**SIGNALEMENT.**

Cheveux châtain clair, sourcils châtain, yeux gris, front faible, nez crochu, bouche normale, menton faible, visage ovale

Taille: 1 m. 63 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES: \_\_\_\_\_

---

Degré d'instruction: générale (1): 3, militaire (2): bonne

---

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
PAR ANNEE DE COMPAGNEMENT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'année en R. militaire.
<u>Année active</u>			

---

**ÉPOQUE**  
à laquelle l'homme a été passé dans

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.
	<u>11. Nov</u>	<u>1896</u>	<u>1907</u>	<u>1910</u>
		<u>1904</u>	<u>1910</u>	

---

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1893.  
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots: exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant  
(3) Pour les hommes compris dans la 5<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est: Ajoutés.  
Pour ceux compris dans la 6<sup>e</sup> liste, l'indication à porter est: Service auxiliaire.  
Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> liste, l'indication à porter est: Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 3 de la L. 5.

Baily	58	1	1	Druelle	Henni	1870	Neuville	F	Chef	Coursier	Barbanc
			2	Dendriuel	Philomène	1867			Epouse	Yéant	
			3	Druelle	Henni	1900			Enfant		
			4		Julia	1903					
			11	Dacuyper	Frédéric	1841	Zuweghem	B	Chef	Coursier	Patrice